

Bourses Jean-Pierre-Hogue 2020-2021

Département de psychologie

Doctorat

Deux bourses de 5000\$ sont décernées annuellement à la mémoire du Professeur Jean-Pierre Hogue, détenteur d'un baccalauréat en psychologie (1950) et d'une licence en psychologie clinique (1952) de l'Université de Montréal, et l'un des premiers psychologues industriels à exercer dans les milieux de travail au Québec. Les bourses Jean-Pierre-Hogue ont pour but de soutenir des activités de recherche sur des questions relatives au stress dans les divers secteurs de l'activité humaine, notamment en milieu de travail. Ces bourses d'excellence sont destinées à souligner l'excellence académique d'étudiant(e)s inscrit(e)s à un programme de doctorat au Département de psychologie de l'Université de Montréal et qui présente aussi un besoin de soutien financier.

Conditions d'admissibilité

1. Être inscrit(e) à titre d'étudiant(e) régulier(ère) (temps plein ou rédaction) à l'un ou l'autre des programmes de doctorat (Ph.D. recherche, Ph.D. recherche/intervention, ou D.Psy.) offerts au Département de psychologie;
2. Le projet de recherche doit avoir été accepté et l'examen général de doctorat réussi;
3. Posséder un excellent dossier académique avec une note moyenne supérieure à 3.8/4.3;
4. Le projet de thèse ou d'essai doit contribuer au développement de la recherche sur le stress dans les divers secteurs de l'activité humaine, notamment en milieu de travail;
5. Démontrer un besoin de soutien financier pour ses études;
6. Ne jamais avoir reçu la bourse Jean-Pierre-Hogue par le passé.

Dossier (1 exemplaire PDF)

Le dossier doit comprendre, dans l'ordre, les éléments suivants :

1. Le formulaire de candidature, dûment complété par le/la candidat(e);
2. Les relevés de notes officiels ou copie conforme du/de la candidat(e) (premier et deuxième cycle ou troisième cycle précédent) numérisés;
3. Une copie non-officielle du relevé de notes à jour pour le programme de doctorat en cours;
4. Un curriculum vitae à jour du/de la candidat(e) qui indique les bourses déjà reçues;
5. Un résumé du projet de recherche (500 mots);
6. Une lettre de présentation où le/la candidat(e) souligne les réalisations pertinentes à son champ de formation, explique pourquoi il/elle pense mériter cette bourse d'excellence et justifie le besoin financier pour ses études (500 mots);
Cette lettre doit préciser où se situe le/la candidat(e) dans le déroulement de ses études de doctorat (nombre de trimestres de scolarité et de rédaction, étapes franchies) et donner son calendrier de travail. Elle doit faire mention des réalisations du/de la candidat(e) qui témoignent d'aptitudes et de compétences liées à son projet de recherche et/ou à la carrière à laquelle il/elle aspire. La lettre doit obligatoirement traiter des besoins financiers de l'étudiant(e).
7. Une lettre de recommandation du/de la directeur(trice) de recherche.

Le dossier complet en format PDF (un seul fichier) devra être transmis par courriel à l'adresse psybourses@psy.umontreal.ca, au plus tard le lundi 14 septembre 2020 à 9h. Aucune candidature ne sera acceptée après cette date et heure.

Les bourses Jean-Pierre-Hogue 2020-2021 seront décernées à l'occasion de la cérémonie « Célébrer les arts et les sciences » de la Faculté des arts et des sciences, qui se tiendra en novembre 2020.

Information additionnelle : psybourses@psy.umontreal.ca